



Litige succession familiale

Par **gilles abdreu**, le **25/01/2018** à **13:39**

Bonjour,

Lors du décès de mes parents j'ai hérité d'une grange avec 2 frères donc nous sommes en indivision.

Nous avons décidé de créer 3 appartements.

Le nécessaire a été effectué 'proprement' soit géomètre et permis de construire pour respecter les règles.

Seulement je suis lésé car un frère N°2 a donné plus de surface au frère N°3 mais en revanche le frère N°2 a récupéré de la surface à mon encontre. Et ceci après passage du géomètre et ne respectant pas les plans du permis de construire.

Quelle serait la démarche appropriée pour régler ce problème ? refaire passer un géomètre ? Contacter un notaire ? Contacter le fisc ? (car je paye des impôts et tantièmes que je n'ai pas ...).

En vous remerciant
Gilles

Merci de vos réponses

Par **Visiteur**, le **25/01/2018** à **13:57**

Bjr,
Oui, il faut un autre avis d'expert.

Par **gilles abdreu**, le **25/01/2018** à **14:39**

Bjr,
c'est a dire ?